



**REUNION CONSEIL DES SAGES (CDS)
DU VENDREDI 27 JANVIER 2023 à 17 H 00
Salle du Conseil Municipal - MAIRIE DE MOUTIERS**

PROCHAINE REUNION : VENDREDI 3 MARS 2023

BERARD Patrick	7 place du Marché 73600 MOÛTIERS	06 80 61 62 01	Présent
BERT Jean	220 Route d'Hautecour 73600 MOÛTIERS	06 64 99 65 69 bert.jean@wanadoo.fr	Absent
BLANC Gaston	72 avenue des Jeux Olympiques 73600 MOÛTIERS	06 08 03 69 32	Présent
BROCHE Nelly			Présente
BRUET Joceline	156 avenue de la Libération 73600 MOÛTIERS	06 09 01 07 84 jocelyne.bruet@gmail.com	Présente
DALIA Dominique	11 avenue du Pré de Foire 73600 MOÛTIERS	06 83 07 26 49 dominique.dalia0603@orange.fr	Présente
DEMONNAZ Gérard	42 avenue du Pré de Foire 73600 MOÛTIERS	06 79 66 98 40 gerard.demonnaz@gmail.com	Présent
DUNAND Jean-Louis	20 avenue des Salines Royales 73600 MOÛTIERS	06 16 54 23 90 jeanlouis.dunand@sfr.fr	Présent
EYNARD Josette	38 Grande Rue 73600 MOÛTIERS	06 87 48 80 45 josette.eynard@free.fr	Présente
JACQUEMARD Jeanine	31 Clos Badarelli 73600 MOÛTIERS	06 49 98 90 38 jlljacquemard@hotmail.fr	Présente
JOGUET Renée	17 Rue Cardinale 73600 MOÛTIERS	06 24 61 33 12 Renee.joguet@gmail.com	Excusée
LEGER Jacky	156 Rue Gutenberg 73600 MOÛTIERS	06 29 18 47 66 jacky.leger@yahoo.fr	Présent
RIGHINO Gabriel	11 avenue du Pré de Foire 73600 MOÛTIERS	06 86 93 89 06	Présent
SALITO Michèle			Présente
TARANTINI Frédéric	175 avenue du 8 mai 1945 73600 MOÛTIERS	06 11 49 73 07 frederic.tarantini@free.fr	Présent
ULLIEL Lucette	105 avenue du 8 mai 1945 73600 MOÛTIERS	06 72 40 55 94 lucette.ulliel@gmail.com	Présente
YVOZ Julien	36 Rue du Pain de Mai 73600 MOÛTIERS	06 12 76 44 75	Présent

Référent mairie CDS : Jean-Charles MASSIAGO

Secrétaire de séance : Dominique DALIA

ORDRE DU JOUR :

- Compte-rendu du groupe de travail sobriété
- Point et temps d'échanges avec Monsieur le Maire, Fabrice PANNEKOUCKE
- Questions diverses

A 17 heures, Jacky LEGER souhaite la bienvenue et présente ses meilleurs vœux à tous les membres du CDS.

Approbation du compte-rendu de la réunion du 25 novembre 2022

COMPTE-RENDU DU GROUPE SOBRIETE

- ✧ Dans une note de service, Monsieur le Maire rappelle que de nombreuses mesures ont déjà été mises en application à Moûtiers afin de réduire les consommations énergétiques. Néanmoins, la mairie reste vigilante en menant des actions nouvelles sur les bâtiments communaux avec un chauffage au gaz, au fioul ou électrique.
- ✧ Trois principes ont été retenus :
 - Sobriété : les gaspillages énergétiques ne sont pas compatibles avec une gestion responsable des deniers publics, ni supportables au regard du contexte international et sont devenus inconcevables compte-tenu de l'urgence climatique
 - Responsabilité : la sobriété n'est pas possible sans le concours de tous (agents, occupants et élus). Tous doivent contribuer à l'effort collectif
 - Adaptabilité : les règles ci-dessous pourront être aménagées en fonction des situations exceptionnelles (canicule, humidité, ...)
- * Règle n° 1 : réduire la température de chauffe : à adapter suivant l'utilisation des locaux :
 - 19° dans tous les bâtiments appartenant à la commune ou mis à disposition par des tiers (locaux d'habitation, d'enseignement, de bureaux ou recevant du public)
 - le gymnase Larnaud est chauffé à 16° et suivant les activités la température peut être relevée à 19°
 - en période d'inoccupation, la température de chauffe dans les locaux à usage d'habitation doit être abaissée de 2° idem pour les écoles maternelle et élémentaire en période de vacances scolaires
- * Règle n° 2 : éviter les actions de contournement :
 - il est recommandé au personnel de ne pas installer de dispositif de contournement par l'utilisation de chauffages d'appoint. Un appareil d'appoint pourra être installé par le service technique uniquement si le système de chauffage est détaillant
 - Pour le personnel exposé au froid au travail sont dotés par la Commune d'équipements de protection adaptés
- * Règle n° 3 : fermer correctement les portes et volets :
 - il est recommandé de veiller après chaque utilisation d'une salle, à fermer les volets et la porte.
 - la fermeture des portes de circulation intérieure et de sortie vers l'extérieur contribue à la sobriété et au confort thermique

POINT ET TEMPS D'ECHANGES AVEC Monsieur le Maire, Fabrice PANNEKOUCKE

- ✧ MONTGALGAN :
 - ✓ Début février : constat d'huissier pour la déconstruction des bâtiments
 - ✓ Modification du PLU en cours
 - ✓ Dépôt du permis de construire : été 2023
 - ✓ Bulle de vente sera installée en juin 2023
- ✧ ILÔT FAVRE :
 - ✓ Ouverture du laboratoire d'analyse depuis le 27 janvier 2023 à côté du magasin de vente de la distillerie «L'eau Folle»
 - ✓ 1er étage : fabrication de la gnole
 - ✓ 2ème étage : local réservé pour restaurant
 - ✓ 1er étage : installation du bureau de la GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations). Le service GEMAPI sera organisé autour d'une dizaine d'agents, basés à Moûtiers.
 - ✓ Le trottoir depuis le pont sera refait complètement par la Commune

- ◇ Recensement 2022 :
 - ✓ Plus de logements occupés recensés
 - ✓ Les 3 populations d'une commune :
 - population municipale comprend les personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire de la commune
 - population comptée à part comprend certaines personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence sur la commune (ex. Les étudiants majeurs, ...)
 - population totale est la somme de la population municipale et de la population comptée à part
 - ✓ Total population municipale 2022 : 3500
 - ✓ Total population totale 2022 : 3900

QUESTIONS DIVERSES

- ◇ Faire un courrier de remerciements au centre de secours de Moûtiers pour le temps consacré à la visite et aux explications de la caserne des pompiers du samedi 10 décembre 2022.
- ◇ Rappel : visite du siège du Conseil régional à Lyon , le jeudi 9 mars 2023. Un courrier d'inscription sera prochainement transmis à tous les membres de Conseil des Sages. Responsables : Frédéric TARANTINI assisté par Joceline BRUET et Dominique DALIA
- ◇ A la demande de certains membres du CDS, les adresses postales et mails, les numéros de téléphone ont été supprimés. Il est demandé aux personnes absentes ou excusées de donner leur avis.

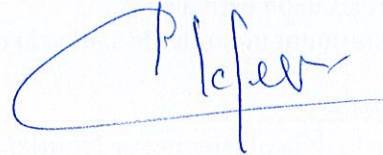
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 H 45 et se termine par le partage de la galette des rois et des bugnes offertes par Patrick BERARD que nous remercions

Fait à Moûtiers, le 29 janvier 2023

Copies :

Monsieur le Maire,
Monsieur Jean-Charles MASSIAGO
Les membres du Conseil des Sages

Monsieur Jacky LEGER
Président du Conseil des Sages



- ❖ PHARMACIE BURLET :
 - ✓ Départ du laboratoire d'analyse dans les locaux reconstruits Faubourg de la Madeleine
 - ✓ Locaux disponibles de 250 m²
- ❖ OFFICE DU TOURISME :
 - ✓ Prochainement installation de l'office du tourisme dans les anciens locaux de la librairie Allemoz
 - ✓ Permis de construire en cours d'instruction
 - ✓ Rez-de-chaussée : OT
 - ✓ Etage : bureau + studio accessible depuis la Grande Rue
 - ✓ L'office du Tourisme sera installé dans les nouveaux locaux pour l'été 2023
- ❖ FAUBOURG DE LA MADELEINE - QUARTIER DE LA POSTE :
 - ✓ Garage Martinet + boutique Gacon + appartement rachetés
 - ✓ Projet porté par la SAS pour la construction d'un bâtiment avec 30 logements pour les agents du service public ainsi que l'installation de la poste et de commerces pour dynamiser le faubourg
 - ✓ Le centre de tri non optimisé n'est pas compatible avec le centre de ville. Il a été proposé à la poste de le délocaliser à la ZI de la Contamine sur la commune de Pomblière Saint Marcel. En attente de la réponse.
- ❖ LIBRAIRIE :
 - ✓ Projet d'une librairie dans le périmètre du Pont Maisel
- ❖ INSTALLATION DE TABLES :
 - ✓ Trois tables seront installées au printemps 2023 : une parking Francesconi (école Darantasia), une dans le parc de l'Evêché, une chemin le long de l'Isère (rive droite)
- ❖ BAR DES 3 VALLEES:
 - ✓ Moins de problèmes actuellement mais reste sous surveillance
 - ✓ Projet de circulation sur le trottoir sera revu pour le printemps 2023 avant installation de la terrasse extérieure
- ❖ Calendrier prévisionnel annuel des manifestations :
 - ✓ Existe déjà pour certaines manifestations
 - ✓ Toutes les manifestations ne sont pas connues en début d'année
 - ✓ Pas forcément gênant qu'il y ait 2 événements en même temps
- ❖ Parking motos saison estivale :
 - ✓ Pas de stationnement dédié sauf si la mairie est prévenu d'un événement
- ❖ Parcs pour vélos :
 - ✓ Il en existe déjà plusieurs sur Moûtiers (près de la mairie, Com Com, écoles, pôle multimodale, ...)
 - ✓ Supports vélos devant le magasin Biocoop
- ❖ Parking camping-cars :
 - ✓ Fonctionne chaque jour
- ❖ Ancien garage VAI :
 - ✓ Propriété de l'Opac
 - ✓ Projet : bâtiment intergénérationnel
- ❖ Centre médical la Chaudanne :
 - ✓ Sur le site de la Dalle de la Chaudanne : 1700 m²
 - ✓ Le cabinet médical installé 17 rue de la Licorne serait transféré à cet endroit
 - ✓ Installation également de l'IFAS (Institut de Formation d'Aide-Soignant)
 - ✓ Une partie des locaux sera réservée pour l'hôpital de Bassens. Le bâtiment à côté de la Mairie sera également restauré.
 - ✓ Plateforme de parkings : 40 places pour les professionnels et 40 places pour les visiteurs